

La première part du bureau de la Caille (en amont), sur la rive gauche de la Saône, remonte par Vaise, suit la route du Bourbonnais, le chemin des Grandes-Terres, celui de la Favorite, contourne le fort Saint-Irénée, suit les limites séparatives des communes de Lyon et de Sainte-Foy et s'arrête au pont de la Mulatière.

L'autre ligne part de ce point, traverse le Rhône, suit le chemin qui conduit à la Colombière par les Culattes, parcourt le chemin du Moulin-à-Vent, de Combe-Blanche, de Croix-Morlon, remonte la route nationale de Paris à Chambéry, traverse la rue des Tournelles, le chemin des Pins, la rue Corne-de-Cerf, suit le chemin de Saint-Antoine, le cours Vitton, longe les talus extérieurs du chemin de fer de Genève jusqu'au pont viaduc sur le Rhône, descend le fleuve qu'elle franchit en face de la montée de la Boucle, et suit cette rue, la rue du Nord, le chemin de la Boucle et celui du bois de la Caille jusqu'à la Saône.

Lyon, n'est pas comme Paris, entouré de murailles et de forts, la ville est, pour ainsi dire, ouverte sur tous les points, ce qui nécessite une vigilance des plus actives et des plus incessantes.

Un capitaine, sur chaque ligne, a la surveillance des préposés de service; il visite chaque poste, chaque bureau, y inscrit son passage, transmet les ordres qu'il a reçus de la direction, stationne aux barrières pour assister aux vérifications et les diriger, et règle le service de nuit.

Les lieutenants, brigadiers et sous-brigadiers, sont placés sous les ordres immédiats du capitaine; ils parcourent également la section de la ligne qui leur est assignée, en visitant tous les postes, en y stationnant quand leur présence est nécessaire; de cette façon, le mouvement et la surveillance sont continuels.